

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

Décision n° 18641 du 11 mars 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie de la spécialité « montagne »

NOR : INTJ1404964S

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu la décision n° 93931 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1329255S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} juin 2014:

Victorin, Jean-Marc Nigend : 137 963 Numéro de livret de solde : 5 322 196

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} juin 2014:

Bonhomme, Mathieu Nigend : 195 718 Numéro de livret de solde : 8 053 972

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2014:

Bini, Mathieu Nigend : 243 318 Numéro de livret de solde : 8 096 189

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 11 mars 2014.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général, sous-directeur
de la gestion du personnel,*

T. MORTEROL